



OBJET : Informations sur le fonctionnement de l'Espace Enfants 2026-2027

Madame, Monsieur,

Dans l'attente du règlement intérieur et des nouvelles tarifications qui vous seront adressés à la rentrée scolaire, vous trouverez ci-après des informations relatives au fonctionnement de l'Espace Enfants.

Les services mis en place par la Municipalité fonctionnent du lundi au vendredi uniquement en périodes scolaires.

L'accompagnement de vos enfants de l'école à l'Espace Enfants (et inversement) est assuré par le personnel communal encadrant.

- **7h00 à 8h45** : Accueil du matin

Ouvert à l'ensemble des scolaires du RPI : Le Subdray / Saint-Caprais.

- **8h35 à 8h45** :

Prise en charge des enfants utilisateurs du transport scolaire à leur arrivée de Saint-Caprais vers l'enceinte de l'Espace Enfants, et, conjointement, accompagnement des enfants allant à l'école de Saint-Caprais de l'Espace Enfants jusqu'au transport scolaire.

Puis, accompagnement des enfants de l'Espace Enfants à l'école.

- **11h45** :

Accompagnement des enfants de l'école vers l'Espace Enfants.

- **11h45 à 13h05** : Restauration (scolaires du Subdray à partir de la petite section) avec temps de détente avant et/ou après le repas.

Les commandes des repas par le service restauration auprès d'une cuisine satellite auront lieu le mardi de la semaine précédente avant 09h00. Possibilité d'annulation jusqu'à la veille avant 09h00 uniquement via l'application Intramuros. Les repas du mercredi, quant à eux, devront être annulés le lundi avant 09h00 également via l'application Intramuros. Aucune autre forme d'annulation ne sera acceptée.

Pour les enfants mangeant régulièrement, les repas seront automatiquement commandés.

- **13h05** :

Accompagnement des enfants de l'Espace Enfants à l'école.

- **16h15** :

Accompagnement des enfants de l'école vers l'Espace Enfants.

A l'arrivée du transport scolaire de Saint-Caprais, prise en charge des enfants à leur descente jusqu'à l'Espace Enfant, et, conjointement, accompagnement des enfants retournant à Saint-Caprais de l'Espace Enfants jusqu'au transport scolaire.

- **16h15 à 18h30** : Accueil du soir avec goûter

Pour l'ensemble des scolaires du RPI : Le Subdray / Saint-Caprais

- **Mercredi** : **Centre de Loisirs sans Hébergement** (*domiciliés et/ou scolarisés au RPI de la moyenne section au CM2*)

Possibilité de places disponibles pour les enfants de petite section à la Micro-crèche « Câline et Moi » 1 rue du Bois Rollet à Le Subdray. Contacter Madame Sandrine BIANCHI au 07.81.36.96.32.

Horaire Centre de Loisirs du Mercredi :

7h00 - 9h00 accueil du matin

9h00 - 12h00 matinée de centre

12h00 - 14h00 temps méridien possibilité de mini-garderie 12h00 - 12h30

14h00 - 17h00 après midi de centre (avec goûter)

17h00 - 18h30 accueil du soir

Pour la bonne organisation du Centre de Loisirs, une inscription de vacances à vacances vous sera demandée.

Une facturation vous sera adressée par le Centre des Finances publiques de Bourges. Les tarifs sont forfaitaires et varient selon le domicile et le quotient familial.

En cas de résidence séparée, les parents devront indiquer une unique adresse de facturation.

Vous avez la possibilité de nous rencontrer et de visiter la structure aux horaires d'ouverture habituels, sauf pendant le créneau de 11h45 à 13h10.

Pour tout renseignement : 06 99 00 11 94 de 7h00 à 18h30

Cordialement, l'Equipe de l'Espace Enfants
sous couvert de l'adjoint au Maire en charge de l'Education et de la Jeunesse
Marlène Siret